

COMMUNICATION MUNICIPALE N° 4/2023

le 8 février 2023

Réfection de la toiture et de la façade en tavillons du chalet de Montbrion – Décompte final

10.03.02-2301-Comm04-Toiture-chalet-Montbrion.docx

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Suite à la réalisation des travaux précités, nous vous communiquons, ci-après, le décompte final.

Crédit accordé par votre Conseil (préavis N° 15/2020)	Fr.	230'000.00
Travaux exécutés	Fr.	213'841.50
Subside accordé par la Commune de Blonay-Saint-Légier	Fr.	<u>- 15'700.00</u>
Total des travaux exécutés	Fr.	198'141.50
<hr/>		
Solde non dépensé	Fr.	31'858.50

Un appel d'offres sur invitation a débouché sur une offre plus favorable que prévu initialement dans le préavis.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

La syndique :

Le secrétaire :



Sandra Pasquier

Pierre-A. Dupertuis

Adopté par la Municipalité : le 16 janvier 2023

